



BARRIÈRES OUVERTES

Edition d'ASCR

NOUVELLE SÉRIE

Prix de soutien : 0,50 fr.

MENSUEL

ÉCHEC... CONFUSION... CONCLUSION ?

Les questions que vous vous posez après le Synode

Le Synode s'est terminé samedi 6 novembre. Tous les textes qui ont été votés, y compris les explications de vote écrites qu'ont données les membres du Synode ont été transmis au Pape. Les deux dossiers, (le ministère des prêtres, la justice dans le monde) qui ont été examinés pendant 38 jours ont été ainsi considérablement enrichis et Paul VI pourra prendre les décisions qu'il jugera utiles en toute connaissance de cause. Le Synode a ainsi joué le rôle qui lui est dévolu dans l'Eglise : celui de Conseil du Pape.

La télévision, la radio, les journaux ont dressé le bilan des travaux. Nous essayons aujourd'hui de répondre aux sept questions clés que nous avons entendu poser autour de nous.

DEVANT LA « MOROSITÉ » DES JOURNALISTES ET MEME DES EVEQUES, PEUT-ON DIRE QUE LE SYNODE SOIT UN ÉCHEC ?

Certainement pas. Le Synode a bien joué son rôle de conseil. Le bilan des travaux, ce n'est pas seulement quelques votes ambigus sur des rédactions de textes controversés. Toutes les interventions (environ 400 en séance plénière), le travail des 12 carrefours pour chacun des sujets constituent un inventaire impressionnant des situations et des réflexions du monde entier. 95 conférences épiscopales représentant plus de cent pays ont effectivement participé aux travaux. Même si aucun texte n'avait été voté l'échange qui s'est institué entre ces deux cents évêques a modifié le point de vue et la mentalité de chacun et les décisions que les uns ou les autres, revenus dans leur pays, seront amenés à prendre en seront certainement différentes et plus assurées.

CE SERAIT DONC UNE RÉUSSITE ?... CERTAINS LE DISENT AUSSI EN PENSANT QU'IL S'AGIT D'UNE VICTOIRE DE LA TRADITION SUR LE « PROGRESSISME »

Ce n'est pas juste non plus. S'il a semblé que les positions traditionnelles l'emportent en ce qui concerne les problèmes des prêtres, par contre, les membres du Synode ont eu des positions très audacieuses sur la justice en dénonçant les atteintes aux libertés individuelles et collectives, le colonialisme, le racisme, l'impérialisme culturel, la guerre, la course aux armements et la vente des armes, l'injustice dans le commerce international, la domination des classes et pays riches sur les pauvres. Cependant, le Synode n'a pas été capable de se mettre d'accord sur des textes suffisamment élaborés : voilà pourquoi ce n'est pas une réussite, car l'assemblée a finalement abdiqué ses responsabilités dans les mains du Pape.

MAIS ALORS QUEL EST L'AVENIR D'UNE TELLE INSTITUTION ?

On peut penser qu'il est important. Nous n'en sommes encore qu'au début de la collégialité. Une telle assemblée n'a pas d'équivalent dans les sociétés civiles. Ce n'est pas un Parlement comme on l'entendait au temps de la monarchie absolue qui se bornait à enregistrer les décisions du roi ; ce n'est pas non plus la Chambre des députés qui a des délégués élus au suffrage universel pour faire des lois. Il faut donc rôder cette assemblée de la collégialité pour laquelle on partait de zéro dans tous les domaines : institution, composition, choix des sujets, fréquence des réunions, préparation, décisions possibles, structures de travail, etc...

ON A OSÉ CRITIQUER LE PAPE OU TOUT AU MOINS LE VATICAN AU SYNODE ?

Paul VI a pourtant l'air très satisfait des travaux. Il les a suivis presque tous les jours et en

silence. C'est lui qui a voulu que les membres du Synode s'expriment le plus librement possible.

Le rôle du Pape sort renforcé de ce Synode. Entre des Eglises nationales si diverses - qui correspondent légitimement à des réalités humaines différentes, - les affrontements étaient prévisibles. Jusqu'à maintenant, dans l'Eglise, on avait trop confondu unité et uniformité. En même temps qu'on faisait entrer dans l'Eglise les pays de mission, on les intégrait autrefois à la culture occidentale. Ces temps ont changé : les jeunes chrétientés ont leur personnalité propre (même si parfois elle est décalquée sur la nôtre il y a 50 ans). Elles s'expriment vigoureusement. Le rôle du Pape comme facteur d'unité entre les Eglises nationales n'a jamais été aussi nécessaire.

De même, on s'aperçoit que le Pape est un facteur de progrès : la lettre qu'il avait envoyée au cardinal Roy en mai 1971 sur la situation sociale est largement en avance sur le travail de préparation du Synode à propos de la justice dans le monde.

QUE VONT EN TIRER LES ÉVÊQUES ? DOIVENT-ILS ATTENDRE DE NOUVELLES DÉCISIONS DE ROME ?

Précisément, le Synode a confirmé ce qu'écrivait le Pape il y a quelques mois : il est presque impossible de dire une parole universelle à l'Eglise, sauf en ce qui concerne le dogme. Chaque Conférence Episcopale doit maintenant essayer de traduire les exigences de conversion que les évêques délégués à Rome auront perçues au cours des travaux du Synode.

Ce sera l'une des tâches les plus importantes de l'Assemblée plénière de l'Episcopat français qui se réunit à Lourdes du 15 au 20 novembre.

LES PRÊTRES NE SONT-ILS PAS DÉÇUS ?

L'avenir le dira mais il ne faut pas se fixer uniquement sur les problèmes du célibat. Il semble que, non seulement les textes du Concile sur le prêtre aient été confirmés, mais que des études nouvelles soient ouvertes à l'échelle de l'Eglise universelle sur la vie des prêtres au plan matériel, leur mission, le travail salarié, l'engagement à dimension « politique », la coresponsabilité avec les évêques et les laïcs, etc. Là-dessus, les indications du Synode ne sont que des germes que chaque Conférence épiscopale, en accord avec Rome, doit développer.

ET LES LAÏCS ?

Leur responsabilité semble de plus en plus engagée. S'il y a tant d'injustices dans le monde, c'est d'abord sur eux que repose la charge d'y porter remède : cela va de l'accueil du travailleur étranger dans le quartier à l'action auprès des élus pour que cessent les ventes d'armes au tiers-monde. Cela va du soutien fraternel aux prêtres qui souffrent aujourd'hui de se voir psychologiser par tous les moyens d'information sans pouvoir répondre à une vie de foi personnelle et collective plus profonde. A ce prix il y aura « du nouveau dans le monde et dans l'Eglise » comme le disait le Cardinal Gouyon à France-Inter lundi dernier.

Félix LACAMBRE

En conclusion de ces réflexions d'un laïc, journaliste, on peut citer cette phrase du Pape Paul VI, dans l'allocution du mercredi 6 octobre.

« Ce continuel effort de fidélité doctrinale, et d'attention pastorale est le drame spirituel de ceux qui dans l'Eglise, ont le mandat et la responsabilité de guider les hommes vers le salut commun. Priez pour eux ! »

8 Donneurs de Sang ont été à l'honneur



Crèmerie spécialisée
Fromages toutes provenances
Poulets de grain rôtis broche
Café MEO

M^{me} Marcel GRIMONPONT
96, rue de l'Abbé Cousin - Tél. 79.23.74
VILLENEUVE-D'ASCO R.C. Roubaix 62 A 619

On se souvient
que l'on sert bien
chez **BEGHIN**
et on y revient

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Volailles - Lapins

**BEGHIN
SCREVE** Viandes
de 1^{re}
Qualité

9, rue Kléber - VILLENEUVE-D'ASCO
Téléphone : 79.24.67
R.M. Roubaix 279-59-559

**AUTO
ÉCOLE**

miche 1, rue du Docteur Roux
VILLENEUVE-D'ASCO
Téléph. : 79.20.83

moniteur diplômé d'Etat

Prend et ramène à domicile

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
Radio - Télévision - Disques
Appareils Ménagers - Lustres

André HENNEUSE
AGENT CONTINENTAL EDISON
27, rue des Martyrs
VILLENEUVE-D'ASCO
à 100 m. de la Gare
Tél. 79.23.66 Credit CETELEM

Pour vos Carrelages mosaïque
Cheminées rustiques, adressez-vous
chez **Decerf**, 69^{ter}, rue des Fusillés
VILLENEUVE-D'ASCO
48, rue de la Petite Chapelle
LESQUIN R. M. Lille 3291-65-59

Ancien employé de Fernand LECLERCO

toujours à votre disposition
pour vos
**INSTALLATIONS
SANITAIRES**

**EAU - GAZ - SALLE DE BAINS
EVIERS - W. C. - Réparations**

une adresse à retenir
Gilbert LEFEBVRE

119, r. Abbé Cousin - Villeneuve-d'Ascq
Conseils et Devis gratuits
sur demande
R. M. 1005.68.59

L'AVENIR MUSICAL SE SOUVIENT



Fidèle à une pieuse tradition, l'Avenir Musical d'Ascq, a, comme chaque année, à la Toussaint honoré la mémoire de ses disparus.

Réunis lundi à 11 h., face à leur siège, café Jeanne d'Arc, les musiciens partirent en cortège pour le cimetière.

Les tombes des sept membres de la société, décédés depuis 1961, furent fleuries puis l'Avenir Musical interpréta « A nos morts » sous la direction du chef, M. Arthur Leclercq.

MM. Pierre Lepers, président, Roger Verdière, Pierre Dupriez et Daniel Wacquez, vice-présidents ainsi que les autres membres de la commission, participèrent à la cérémonie.

(Cliché « La Voix du Nord »)

Toute la peinture

Ets DELQUEUX S.A.R.L.

Devis sur demande

Tél. 79.23.67 Villeneuve-d'Ascq
R.M. Roubaix 3289-65-59

Pour toutes vos ASSURANCES

consultez :

J.-P. BEAUCAMP
4, rue J.-B. Lebas - (ASCO)
VILLENEUVE-D'ASCO
Téléphone : 79.23.00
Tél Lille : 52.22.00

Réception :
le mardi de 16 à 19 heures
le samedi de 9 à 12 heures

Le concert de la Philharmonie fut très apprécié



2 Ascquois ont reçu la médaille du Mérite Philanthropique

Au premier rang de l'assistance, M. Kornyeli et Mr et M^{me} Henri Nicome

